

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 novembre 2022

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR - (N° 436)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 706

présenté par

M. Odoul, Mme Le Pen, M. Barthès, M. Baubry, Mme Auzanot, M. Allisio, M. Ballard, M. Beaurain, M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson, M. Cabrolhier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Frigout, Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon, M. Guiniot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Hébrard, M. Jacobelli, M. Jolly, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Menache, M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tivoli et M. Villedieu

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

Après l'alinéa 119, insérer l'alinéa suivant :

« En matière d'ordre public dans les gares ferroviaires et routières, 3000 gardes de sécurité armés seront recrutés pour assurer le maintien de l'ordre et la sécurité dans ce lieu public hautement exposé à la délinquance. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à recruter 3000 gardes de sécurité armés pour assurer le maintien de l'ordre dans les gares, hautement exposé à la petite délinquance, la violence et les vols.

En plus de la forte augmentation des incivilités et des agressions dans les transports, les gares sont le théâtre de l'aggravation des faits de délinquances. À titre d'exemple, les faits de délinquance ont augmenté de 30% en un an à la Gare de Chartres. Même chose à la Gare d'Angoulême qui est devenu un point de deal depuis quelques mois. Concernant les grandes villes, la situation est déjà alarmante depuis de nombreuses années, dans les transports et dans les gares. À Paris, ce sont en tout 52 204 victimes dans les bus, RER, métros, tramways, mais aussi gares et trains grandes lignes qui ont été recensées en 2021.

Par cet amendement, la présence de garde de sécurité armés pourrait faire baisser drastiquement le nombre d'agressions et les faits de délinquance dans les gares routières et ferroviaires et ainsi assurer la protection des millions de Français qui, chaque jour, voyagent en train ou en autocar.